

MOTIONS

Pour jeudi, le 14 février 1929

No 1.

Par l'honorable M. Dandurand:

11 février—Résolu: Qu'il est expédient pour le Parlement d'approuver le Traité général de renonciation à la guerre, signé à Paris le vingt-septième jour d'août mil neuf cent vingt-huit, au nom de Sa Majesté pour le Dominion du Canada, par le plénipotentiaire y mentionné, et que cette Chambre approuve ledit Traité.

No 2.

Par l'honorable M. Dandurand:

11 février—Résolu: Qu'il est expédient pour le Parlement d'approuver la Convention et le Protocole ayant pour objet de prévenir, par la construction d'ouvrages de consolidation, l'amointrissement des Chutes Niagara, et de prendre, à titre d'expérience, une plus grande quantité d'eau de la rivière Niagara, lesquels Convention et Protocole ont été signés à Ottawa le deuxième jour de janvier mil neuf cent vingt-neuf, au nom de Sa Majesté pour le Dominion du Canada, par le plénipotentiaire y mentionné, et que cette Chambre approuve cette Convention et ce Protocole.